

Évaluation socioéconomique et investissements dans les réseaux d'initiative publique très hautdébit

Huitième colloque

Jeudi 5 avril 2018 de 9h à 13h

France Stratégie
Auditorium Marceau Long
20, avenue de Ségur – 75007 Paris

Le Secrétariat général pour l'investissement, France Stratégie et le Conseil général de l'environnement et du développement durable ont initié un cycle de colloques sur l'évaluation socioéconomique des investissements publics, sous la présidence de Roger GUESNERIE, professeur au Collège de France et président honoraire de *Paris School of Economics*.

L'évaluation socioéconomique a principalement pour objet d'éclairer le décideur public, sans s'y substituer, avant qu'il prenne une décision. Ce colloque s'attachera à faire le point de la pratique de l'évaluation socioéconomique des investissements publics en couverture THD et à tirer les enseignements.

Les premiers colloques étaient consacrés : à l'évaluation socioéconomique des projets de transports (16 septembre 2014) ; à la prise en compte des externalités environnementales (2 avril 2015) ; des effets d'agglomération (22 octobre 2015) ; à la prise en compte des risques naturels et sanitaires dans le calcul socioéconomique (17 mars 2016) ; au choix des indicateurs dans la sélection des projets (14 décembre 2016) ; au système d'actualisation (29 mars 2017) ; à la pratique de l'évaluation socioéconomique en France (20 septembre 2017). Ce huitième colloque porte sur l'évaluation socioéconomique des grands investissements en très haut débit.

Une politique ambitieuse d'investissement d'un État ne peut être engagée avec succès sans s'appuyer sur des évaluations *ex ante* susceptibles d'éclairer la décision publique. Elles seront d'autant plus pertinentes qu'elles se fonderont sur des méthodologies robustes, éprouvées et partagées par les différents acteurs pour objectiver l'ensemble des contre parties attendues d'un projet. La loi du 31 décembre 2012, en rendant obligatoire la réalisation d'évaluation socioéconomiques pour l'ensemble des investissements publics civils de l'État et de ses établissements publics et en imposant des contre-expertises indépendantes pour les plus importants d'entre eux met les administrations dans l'obligation de résoudre les difficultés de méthode pour produire ces évaluations et faire en sorte que leur contenu réponde aux attentes.

La modernisation des réseaux engagée ces dernières années dans le secteur des télécoms pour assurer le passage du haut au très haut débit constitue un très bon exemple de secteur dans lequel des projets d'infrastructures ambitieux sont engagés et pour lesquels les outils permettant de produire des évaluations socioéconomiques *ex ante*, mais aussi *ex post*, restent en grande partie à imaginer, à tester et à enrichir.

La question de l'évaluation se pose ainsi dans le cadre du Plan France très haut débit (ci-après, le « Plan ») piloté par l'Agence du numérique. Ce Plan vise à s'assurer qu'en tout point du territoire français, l'ensemble des utilisateurs – citoyens, entreprises et services publics – disposent d'ici 2022 d'une connectivité à très haut débit leur permettant de bénéficier pleinement de la transition numérique. Dans les zones les moins denses du territoire, pour lesquelles les opérateurs privés n'ont pas manifesté leur intention d'investir dans des réseaux en propre, le Plan prévoit d'aider financièrement les collectivités territoriales engagées dans le déploiement de réseaux d'initiative publique (ci-après, « RIP ») à très haut débit. Se posent alors les questions de rationalisation et de rapidité de déploiement sachant que différentes solutions technologiques peuvent être mobilisées (déploiement de nouveaux réseaux

en fibre optique jusqu'à l'abonné, modernisation des réseaux existants, mobilisation de technologies hertziennes terrestres ou satellitaires pour les locaux les plus isolés).

L'appréciation des bénéfices socioéconomiques du haut débit/très haut débit pour les différentes catégories d'utilisateurs se heurte à de nombreuses difficultés et il est encore difficile de quantifier ses impacts, les études restant aujourd'hui peu nombreuses et insuffisantes pour conclure de manière assurée. Les questions se posent déjà au niveau macro-économique lorsqu'il s'agit d'apprécier les effets du déploiement du haut débit/très haut débit sur la croissance du PIB mais également sur le partage de ces effets entre le déploiement de l'infrastructure elle-même et les services numériques que ce déploiement rend possible, ou par exemple au niveau plus micro-économique lorsqu'il s'agit d'apprécier la valeur d'une augmentation incrémentale du débit et non pas seulement la valeur de l'accès au réseau.

Le colloque sur l'évaluation socioéconomique des projets de RIP bénéficiant de l'aide financière du Plan France très haut débit du jeudi 5 avril se propose, dans un premier temps, de présenter le premier cadre méthodologique de référence que France Stratégie a élaboré en tirant partie des propositions faites par JASPERS pour le compte de la Commission européenne et de la Banque européenne d'investissement, et à partir des propositions faites à l'occasion d'une première contre-expertise de projets THD. Une deuxième contre-expertise menée pour le compte du Secrétariat général pour l'investissement (ex CGI) a proposé des évolutions de méthode. Ces 3 sources constituent une base suffisante pour dégager un premier bilan et tracer des perspectives.

Le colloque se propose, dans un second temps, de présenter le Comité d'experts indépendants nouvellement établi par France Stratégie, à la demande du Gouvernement et du SGPI, pour mener des travaux d'évaluation socioéconomique *ex post* des effets indirects du Plan en particulier sur les entreprises et l'essor des services publics en ligne dans la zone d'initiative publique.



Les méthodologies d'évaluation, si elles relèvent d'une même approche quel que soit l'investissement considéré, doivent s'adapter aux spécificités du secteur. Tout l'enjeu de ce colloque est de montrer d'une part que ces évaluations sont déjà possibles et qu'elles sont susceptibles d'éclairer des éléments

décisifs de la décision et d'autre part que la robustesse des conclusions de ces évaluations supposent de mieux prendre en compte les spécificités des impacts et de l'ensemble des bénéfices qu'on anticipe de l'amélioration de la connectivité numérique.

RÉFÉRENCES

- Janin L. et Serres H. (2016), *Contre-expertise de l'évaluation socioéconomique du projet très haut débit des régions Alsace et Nord – Pas de Calais*, rapport au Commissaire général à l'investissement (CGI), 15 janvier 2016.
- JASPERS (Joint Assistance to Support Projects in European Regions) (2017), Knowledge Economy and Energy Division Staff Working Papers, *Cost Benefit Analysis framework for broadband connectivity projects*, octobre 2013.
- France Stratégie (2017), *Projets de déploiement du très haut débit : méthode d'évaluation socioéconomique*, L. Janin et J. Ni, France Stratégie, juillet 2017.
- Boutonnet C. et Cherbonnier F. (2017), *Contre-expertise de l'évaluation socioéconomique du projet de couverture en très haut débit en Ardèche et Drôme*, rapport au Commissaire général à l'investissement (CGI), 15 octobre 2017.



09h00 ACCUEIL CAFÉ

09h30 MOT D'ACCUEIL

Dominique BUREAU, président du colloque, président du Conseil économique pour le développement durable, membre du comité d'experts des méthodes d'évaluation socioéconomique d'investissements publics

09h35 INTRODUCTION

Guillaume BOUDY, secrétaire général pour l'investissement

09h50 **Présentation des enjeux associés aux investissements THD**

Présentation du Plan THD

Régis BAUDOIN, mission THD

Présentation des solutions technologiques et des enjeux de régulation des réseaux THD

Guillaume MELLIER, ARCEP

Échanges avec la salle

10h35 PAUSE

10h50 **Discussions économiques et méthodologiques**

Présentation du cadre méthodologique de référence

Lionel JANIN, France Stratégie

Présentation d'une étude de contre-expertise

Frédéric CHERBONNIER, École d'économie de Toulouse

Discutant

Benoît LOUTREL

Échanges avec la salle

11h50 **Table ronde conclusive**

Joëlle TOLEDANO, économiste

Ariel TURPIN, AVICCA

Gabrielle GAUTHEY, CDC (*sous réserve*)

Michel COMBOT, FFT

Philippe KAHN, CGE

Échanges avec la salle

13h00 CONCLUSION

Gilles de MARGERIE, commissaire général, France Stratégie

